



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

COMMUNE DE HABSHEIM

**ARRETE MUNICIPAL n° 131/2022**  
**portant réglementation temporaire**  
**de circulation et de stationnement**  
**44 rue de la Délivrance**

ChM

**Le Maire de la Commune de HABSHEIM,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que le Code des Communes et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6.1 ;

**VU** le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-25 à R 411-28 et L 411-1 à L 411-17 du Code la Route ;

**VU** les travaux de création d'un branchement d'assainissement ;

**VU** la demande formulée le 12 octobre 2022, par l'Ets Suez Eau France 140 avenue Jean Olive 93691 PANTIN Cedex;

**VU** l'intérêt général ;

## **A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : **Du Vendredi 21 octobre au Jeudi 27 octobre 2022 inclus**, la circulation et le stationnement au abords du 44 rue de la Délivrance, seront modifiés comme suit :

- La rue sera barrée
- Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant ;
- La circulation sera déviée par les rues adjacentes ;

**Article 2** : La signalisation réglementaire sera mise en place aux endroits appropriés par l'entreprise en charge des travaux.

**Article 3** : Un mail devra obligatoirement être envoyé le jour du démarrage effectif des travaux, à l'adresse suivante : [r.beltz@mairie-habsheim.fr](mailto:r.beltz@mairie-habsheim.fr), faute de quoi les dits travaux ne pourront commencer.

**Article 4** : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

**Article 5** : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication, et d'un affichage sur les lieux du chantier.

**Article 6** : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RIXHEIM
- M. le Président des Brigades Vertes de SOULTZ
- M. le Lieutenant-Colonel du Groupement des Sapeurs-Pompiers de MULHOUSE-RHIN
- M. le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de HABSHEIM
- M. le Responsable du Service Technique
- M. le responsable du Service des Eaux de la Ville de MULHOUSE
- M. le Responsable de la ~~SE~~ SUEZ
- M. le Responsable de la Police Municipale
- Affichage

HABSHEIM le 17 octobre 2022

Gilbert FUCHS

Maire de HABSHEIM

